LA BOUM DE LA CONTEMPORAINE DE NÎMES

FÊTE D'OUVERTURE DE LA 1RE ÉDITION DE LA TRIENNALE
SAMEDI 6 AVRIL 2024 AUX ARÈNES DE NÎMES, 18H-1H

ORGANISATION : VILLE DE NÎMES - N° LICENCE : N° PLATESV-2020-005920

PRÉ-RÉSERVATIONS

Une pré-réservation est gratuite, strictement nominative, valable pour 1 ou 2 personne(s) en fonction du choix réalisé.

Une pré-réservation ne permet pas d'assister à *La Boum*. Elle doit être échangée contre 1 ou 2 billets en fonction de la pré-réservation réalisée.
Seuls les billets sont autorisés pour accéder à l'événement.

Les pré-réservations ne sont ni échangeables, ni remboursables même en cas de perte ou de vol. Aucun duplicata ne sera délivré et toute revente est interdite.

Les pré-réservations sont éditées par Nîmes Tourisme.

Comment retirer vos billets d'entrée à *La Boum* ?

Présentez votre pré-réservation nominative avec un justificatif d'identité (carte identité, passeport, permis de conduire…) à :

- **Nîmes Tourisme** — 6 boulevard des Arènes — Vendredi 5 avril de 14h à 19h et samedi 6 avril de 9h à 12h.

OU

- **Arènes de Nîmes**, **au guichet de *La Boum*, porte 25** — Samedi 6 avril, de 16h30 à 21h30.

Tout billet non retiré avant samedi 6 avril à 21h30 n'est plus valable, et l'accès à La Boum ne sera possible que sur place, dans la limite des places disponibles.

BILLETS

Un billet par personne. Toute sortie est définitive.

Les billets ne sont pas échangeables même en cas de perte ou de vol. Aucun duplicata ne sera délivré et toute revente est interdite.

Il est strictement interdit de contrefaire, dupliquer ou reproduire un billet. La reproduction et l'utilisation de billets contrefaits sont passibles de poursuites pénales. Le détenteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite de son billet.

Il est vivement déconseillé d’acheter un billet pour *La Boum de la Contemporaine de Nîmes*, qui est un événement gratuit, avec accès limité, dans la limite des places disponibles.

ORGANISATION : VILLE DE NÎMES - N° LICENCE : N° PLATESV-2020-005920